

# Pouls des places d'apprentissage en Suisse: alors que la situation des apprentis futurs et actuels s'améliore, elle reste difficile pour les jeunes professionnels

Zurich, le 1<sup>er</sup> juillet 2021. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats du quinzième relevé de juin 2021 montrent que la situation des apprentis actuels et futurs s'est à nouveau améliorée, aussi par rapport à la situation de l'année dernière. En revanche, les entreprises considèrent que les perspectives des apprentis en dernière année de formation auront davantage de difficultés à entrer sur le marché du travail, même si elles sont devenues légèrement plus optimistes par rapport au mois de mai.

## Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de juin 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» ([www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le quinzième relevé de juin 2021 présente la **situation** actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et celle de juin 2020.

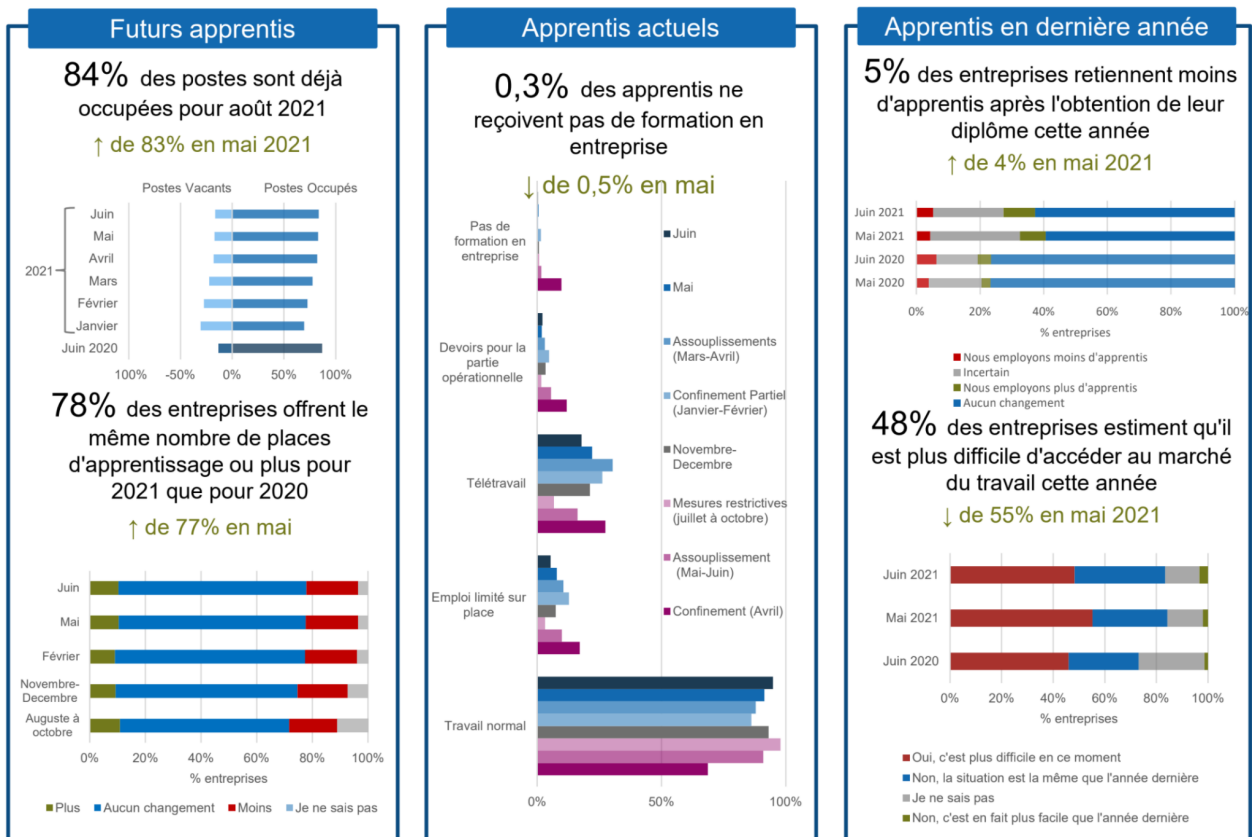


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en juin 2021.

En juin 2021, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes en dernière année d'apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En juin 2021, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. L'offre de places d'apprentissage des entreprises interrogées n'a donc pratiquement pas évolué par rapport au mois précédent. En juin, 78% (77% en mai) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (10%; autant qu'en mai), que celles qui en proposent autant (68; 67% en mai) – sont pratiquement restées constantes. La part des entreprises proposant moins de places d'apprentissage (19%; autant qu'en mai) et la part de celles qui ne savent pas encore comment elles vont procéder (3%; autant qu'en mai) est aussi restée identique.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. D'après les entreprises consultées, 84% (83% en mai) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2021 étaient déjà occupées en juin, tandis que 16% (17% en mai) cherchaient encore preneur.<sup>1</sup> La part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier et se situe désormais à un niveau comparable à celui de l'année précédente. En juin 2020, 87% des places d'apprentissage étaient occupées, soit une part plus importante qu'en juin 2021, où elle était de 84%. L'une des raisons de la part plus élevée de places d'apprentissage occupées en 2020 pourrait être le fait qu'en Suisse alémanique, de nombreuses places étaient déjà occupées avant le début de la pandémie. On dénote cependant de grandes différences entre les catégories professionnelles. Alors que dans certaines d'entre elles, 95% des places d'apprentissage sont déjà occupées («Informatique» et «Formation, social»), près de la moitié des places sont encore vacantes dans la construction, ce qui reste proportionnellement élevé aussi en comparaison avec l'année précédente.

- **Les jeunes en apprentissage (groupe 2B)** ont été à nouveau fortement touchés par les effets de la pandémie en juin 2021. Ainsi, 95% (91% en mai) des apprentis travaillaient dans l'entreprise en respectant les mesures de protection de l'OFSP. 5% (8% en mai) des apprentis étaient présents de manière limitée sur place et seuls 18% (22% en mai) étaient encore en télétravail, du moins partiellement. 2% (autant qu'en mai) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,3% (0,5% en mai) des jeunes n'ont pas reçu de formation en entreprise.<sup>2</sup> La situation professionnelle des apprentis s'est donc à nouveau légèrement améliorée au cours du mois écoulé. L'assouplissement de l'obligation du télétravail a également entraîné un recul dans les catégories professionnelles «Informatique» et «Economie, administration, tourisme», les plus touchées par le travail à domicile. Dans la catégorie «Restauration, hôtellerie», fortement touchée par la pandémie de Covid-19, presque tous les apprentis travaillaient à nouveau normalement dans l'entreprise en juin.

---

<sup>1</sup> Le Pouls des places d'apprentissage analyse la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées sur le nombre de places d'apprentissage proposées actuellement et ne peut donc pas être comparé directement avec les contrats d'apprentissage conclus, enregistrés par la Task Force Perspectives Apprentissage (voir <https://taskforce2020.ch/fr/monitorage>).

<sup>2</sup> Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

- Une grande partie des **apprentis de dernière année (groupe 3)** restent occupés dans l'entreprise qui les a formés, mais pas tous. 63% (59% en mai) des entreprises ont indiqué en juin que leur pratique de poursuite d'emploi n'allait pas changer cette année par rapport à la période avant la pandémie de Covid-19. Néanmoins, 10% (8% en mai) des entreprises vont garder davantage d'apprentis que d'habitude, tandis que 5% (4% en mai) continueront d'occuper moins d'apprentis formés que par le passé. 22% (28% en mai) des entreprises n'ont pas encore pris de décision. En comparant ces valeurs avec celles de l'année précédente, il apparaît qu'en juin 2020, une part plus importante d'entreprises avait décidé de conserver autant d'apprentis (77%), tandis qu'une part plus faible entendait modifier sa pratique de poursuite de l'emploi (6% ont gardé moins d'apprentis; 4% davantage). Néanmoins, la part des entreprises qui ignoraient encore ce qu'elles allaient faire était nettement moindre l'an dernier (13%).

Le Pouls des places d'apprentissage s'intéresse aussi aux défis que rencontrent les jeunes professionnels après la fin de leur apprentissage, respectivement au fait de savoir si, cette année, il sera pour eux plus difficile de trouver un emploi une fois leur formation achevée, comparé à la situation d'avant la pandémie. En juin, 48% (55% en mai) des entreprises formatrices étaient d'avis que la recherche d'emploi sera plus difficile cette année, alors que 35% (29% en mai) jugent la situation comparable. Seules 3% (2% en mai) des entreprises prévoient un accès simplifié au marché du travail et 13% (14% en mai) ne savent pas ce qu'il en retournera. En juin 2020, les entreprises jugeaient les défis qui attendent les jeunes professionnels qui entrent sur le marché du travail de manière similaire. Une part moindre des entreprises estimaient la situation comparable avec celle d'avant la pandémie (27%), tandis qu'une part plus importante (25%) n'avait pas d'avis à ce sujet.

**Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de juin 2021 dans la «Fiche d'information de juin 2021» en annexe.**

## Conclusion

Les nouveaux assouplissements des mesures de protection contre la pandémie de Covid-19 décidées le 31 mai (assouplissement de l'obligation de travailler à domicile, ouverture complète des restaurants, possibilité d'organiser de grandes manifestations) ont eu des effets largement positifs sur la situation en matière de formation professionnelle de base.

Cette année, le marché des places d'apprentissage fonctionne plutôt bien, même si la part des places d'apprentissage encore vacantes est relativement élevée dans certaines catégories professionnelles (p. ex. restauration, hôtellerie, construction). Cette année aussi, les entreprises ont toutefois la possibilité de prolonger le délai pour l'occupation des places d'apprentissage jusqu'en octobre.

Les assouplissements ont également eu des effets sur la manière dont se déroule la **formation en entreprise**. La part des apprentis en télétravail et celle de ceux qui ne bénéficiaient plus de formation en entreprise a diminué par rapport au mois précédent. Les entreprises sont en outre devenues légèrement plus optimistes qu'en mai 2021, estimant que les apprentis pourront encore rattraper la matière manquée en raison de la pandémie. Cette évolution positive est probablement liée aux prévisions optimistes quant à la situation sur le plan sanitaire. Une autre raison possible est que les entreprises pensent déjà aux apprentis qui termineront leur formation l'été prochain. Si d'autres vagues d'infection ou limitations sont évitées, ces derniers auront en effet du temps à disposition pour rattraper la matière manquée ces derniers mois.

Les entreprises restent critiques face à la situation des **jeunes professionnels** qui arrivent maintenant sur le marché du travail. Même si près de deux tiers des entreprises conserveront pratiquement autant d'apprentis qu'avant la pandémie, cette part est néanmoins plus faible que l'année dernière. D'autre part, près de la moitié des entreprises estime que la recherche de places de travail sera plus difficile cette année pour les jeunes professionnels, par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire. Cette part est similaire à celle de juin 2020. Pour acquérir davantage d'expérience sur le marché du travail et avoir du temps pour se réorienter, il serait donc judicieux que les entreprises soutiennent les jeunes professionnels en leur proposant des solutions transitoires limitées dans le temps, ce qui est déjà le cas de la moitié des apprentis engagés dans les entreprises formatrices interrogées.

### Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de juin 2021

En juin 2021, **1888 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **14 193** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,05% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

### Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de juin 2021 est en annexe.
- Il n'y a pas de **webinaire du Pouls des places d'apprentissage** en juillet.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: [www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)

---

### Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: [info@lehrstellenpuls.ch](mailto:info@lehrstellenpuls.ch)

---

**Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté**

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la **situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «**www.lehrstellenPuls.ch**» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA